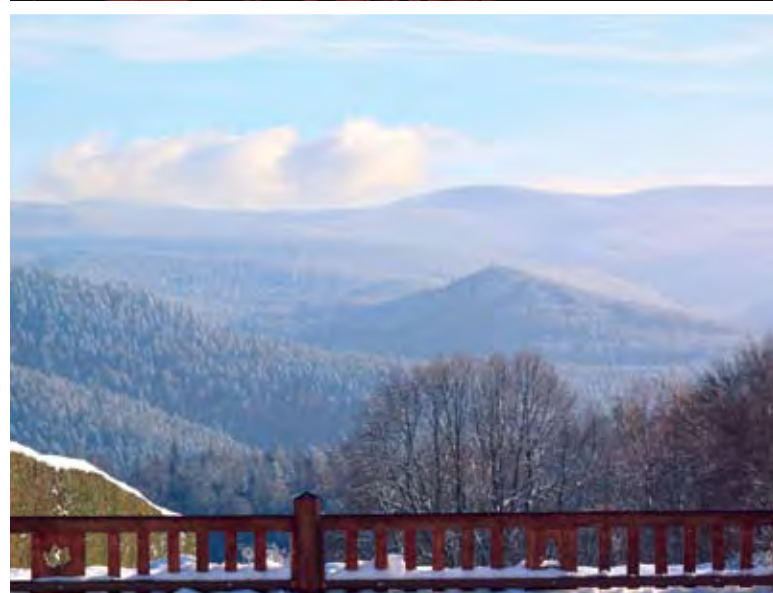
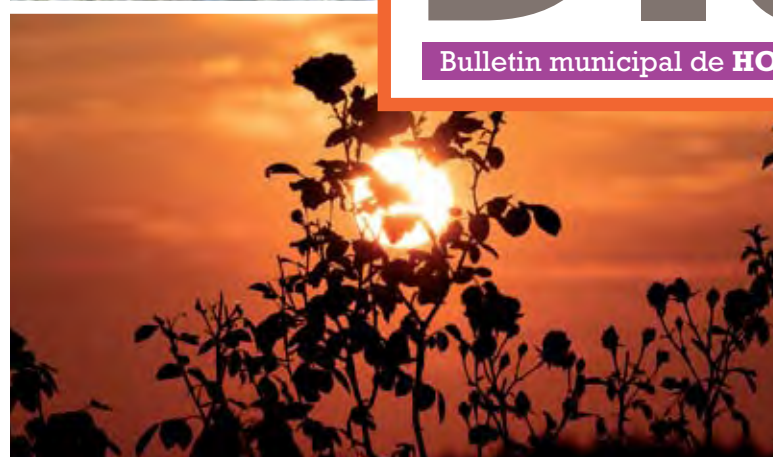


2022



# S'Hommerter Blàtt

Bulletin municipal de **HOMMERT** - décembre 2022





## Les anciens à l'honneur, retrouvailles et convivialité

Dimanche 16 octobre, la commune a invité, au foyer, tous les anciens pour le repas annuel. Une cinquantaine d'Anciens ont participé ainsi que le personnel communal et le Conseil municipal de Hommert.

Après un discours où M. Reibel, le maire, a rendu hommage aux disparus des derniers mois, nous avons honoré les doyens de l'assemblée, Mme Simone Soulier et M. Gérard Maurice.

Le gourmet Lorrain a préparé un excellent repas avec une aumônière de poisson, du veau, une bûche forêt noire. Il a été agrémenté tout l'après-midi par notre DJ André et sa musique ! C'était un beau moment convivial de retrouvailles autour de la table.

## Calendrier des manifestations 2023

28 Janvier	Soirée Carnavalesque par le FC Hommert
2 février	Assemblée Générale de la Récré- Active
10 février	Collecte de sang à Hommert
15 février	Carnaval des enfants par l'Association des Parents d'Elèves
18 mars	Soirée secouriste par les sapeurs-pompiers (spéciale DAE)
2 avril	Philatélie 400 ans de Hommert
10 avril	Chasse aux œufs par le FC Hommert
14 avril	Assemblée Générale des Donneurs de sang à Harreberg
30 avril	Repas paroissial par le Conseil de Fabrique
2 juin	Collecte de sang à Harreberg
10 juin	Journée citoyenne, nettoyage du village par les bénévoles
18 juin	Tournoi de pétanque par le FC Hommert
22 juin	Récré active, repas d'été au foyer
23 juin	Kermesse de l'école
25 juin	Marche populaire à Harreberg
22 juillet	Fête nationale par l'Amicale des pompiers
6 août	MARCHE GOURMANDE
1 septembre	Collecte de sang à Harreberg
22 septembre	Assemblée Générale de la Marche Gourmande
15 octobre	Repas des aînés du village
21 octobre	Nettoyage du cimetière par les bénévoles
28 octobre	Marche de Halloween à Harreberg
11 novembre	Armistice à Harreberg, dépôt de gerbe
18 novembre	Soirée Beaujolais nouveau par le FC Hommert
8 décembre	Collecte de sang à Hommert
10 décembre	Fête de la Sainte Barbe
15 décembre	Fête de l'école, spectacle des enfants





2022, malgré la levée des contraintes sanitaires, n'était pas une année sans inquiétudes. Inquiétudes face à l'intensification des phénomènes dus au changement climatique : surtout les fortes chaleurs et la sécheresse qui, cet été, nous ont fait craindre des feux de forêt. Récemment, inquiétude face à la pénurie de carburant, à la hausse du prix de l'énergie et le spectre de l'inflation qui grimpe en flèche...

2022, une triste année, car au mois de mai, toute la commune a été ébranlée par le décès de Thierry. La perte de mon fidèle adjoint et ami, a laissé un immense vide. Il était présent partout, à veiller au grain, prêt à intervenir aux moindres soucis. Son sourire espiègle et sa bonne humeur nous manquent tous les jours.

Mais 2022 a aussi été la reprise de la vie associative, et Thierry aurait adoré !! Nos associations ont à nouveau pu organiser des journées et soirées festives. Le succès et l'affluence à ces événements a prouvé combien nous avons tous besoin de retrouver ces moments de convivialités et de joies partagées. Notre marche gourmande a elle aussi été réitérée, avec à la clé un beau succès.

Sur la place du village, une aire de jeux a vu le jour, grâce aux travaux de Pierre et Eddy. Ils ont fait bien des heureux parmi les enfants.

Fin novembre, les travaux d'aménagements du carrefour rue du Stade et rue de l'Avenir ont débuté. Je profite de l'occasion pour remercier Mme Monique Welsch, d'avoir accepté de céder une partie de sa propriété, pour permettre de créer le cheminement piéton à l'entrée de la rue de l'avenir. Deux plateaux ralentisseurs et des places de stationnement sont aussi prévus.

Au foyer, il nous reste à peindre l'entrée, rénover la petite salle et aménager quelques placards en cuisine. Au presbytère un gros travail d'étanchéité sur un mur extérieur est prévu, ainsi que le rafraîchissement des deux appartements à l'occasion du changement de locataires. Le monte-personne pour faciliter l'accès à l'étage de la mairie est toujours d'actualité.

Tout au long de l'année, l'équipe municipale et moi-même œuvrons pour le bien-être de la communauté. Les projets que nous envisageons de faire voient le jour, petit à petit, selon le budget disponible.

Nous continuons à soutenir les initiatives des associations qui nous sollicitent, et qui sont actives sur la commune. Dans notre société où l'individualisme se développe de plus en plus, nous devons travailler tous ensemble à conserver ce qui fait le bien-être de notre village.



REIBEL Jean-Jacques  
Maire de Hommert

En cette fin d'année, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du personnel communal, mes adjoints et conseillers, le corps des sapeurs-pompiers ainsi que les bénévoles et les membres des associations.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2023, empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheur partagés, sans oublier une bonne dose d'optimisme en l'avenir.

REIBEL Jean-Jacques  
Maire de Hommert



**2023 !** M. le Maire, Jean-Jacques Reibel ainsi que l'ensemble des adjoints, conseillers municipaux et ouvriers communaux, vous souhaitent une **BONNE ANNÉE 2023 !**



## Heureux celui qui chante

Heureux celui qui chante et qui peut ajouter à la beauté du monde.  
Heureux celui qui prête sa voix à toute espérance d'homme.  
Heureux celui qui mêle dans son chant le rire et les larmes des siens.  
Heureux celui qui se souvient que tendresse et douceur sont de grandes merveilles.  
Heureux celui qui goûte assez le silence pour l'habiller de ses murmures.  
Heureux celui qui sait que la musique est le jeu des enfants avec la liberté.  
Heureux celui qui n'a pas oublié que la guitare vibre tout près du cœur.  
Heureux celui qui dit l'amour de la vie avec des mots qui font naître la joie.

Didier Rimaud, SJ

Merci à toutes les choristes, à Dominique, à celles que l'âge, la maladie empêchent de se joindre à nous ! Elles restent toujours dans nos chants et nos mélodies.

Madeleine Reibel



Conseil de Fabrique

## Préserver le patrimoine, préserver notre église et notre chapelle

Si vous prétendez aimer nos villages, ayez à cœur de préserver aussi notre patrimoine représenté par l'Eglise tricentenaire de Hommert et la chapelle de Harreberg.

Pour ce faire et pour sauvegarder ces valeurs, nous organisons comme tous les ans notre quête annuelle au printemps prochain.

Avec plaisir, nous constatons que la plupart d'entre vous nous réservent toujours un bon accueil. Soyez-en remerciés !

D'autre part, après deux années d'interruption dues au perturbateur bien connu, «le covid», nous avons décidé de renouveler notre repas paroissial avec le célèbre Pot-au-feu le dimanche 30 AVRIL. Vous êtes tous cordialement invités à venir passer un moment privilégié et convivial dans une ambiance que nous aurons à cœur de vous rendre très chaleureuse.

Seul le BON crée du BONHEUR !

Bonne et sereine année 2023 au nom du conseil de fabrique

Jeanne BERLOCHER

# Eglise, où es-tu ?

**D**epuis septembre 2021, je suis le curé modérateur de la communauté de paroisses Saint-Jean XXIII à l'orée des Vosges regroupant les paroisses de Brouderdorff, Buhl-Schneckenbusch, Niderviller et Plaine de Walsch en plus de la communauté de paroisses Notre-Dame du Bibertal (Biberkirch, Hartzviller, Hommert-Harreberg, Troisfontaines et Walscheid) où je suis depuis 6 ans. Habitant au presbytère de Troisfontaines (1, rue des Chrysanthèmes), ma porte est toujours ouverte pour écouter ceux qui le souhaitent. Le lundi étant mon jour de repos, je peux être disponible le reste de la semaine, mais il est préférable de prendre rendez-vous (03.87.25.50.58) étant donné qu'il m'arrive aussi d'être sur le terrain pour des célébrations, des réunions ou la visite de personnes.

Pour que la mission de l'Eglise puisse se poursuivre là où les chrétiens se trouvent, de nombreuses personnes sont en responsabilité de services : catéchistes, visiteurs de malades, sacristains, membres des conseils de fabrique ou de gestion, animateurs liturgiques, équipes funéraires, etc.

Pour m'aider dans ma fonction de curé, je suis assisté par deux Equipes d'Animation et de Coordination Pastorale composées actuellement de 6 membres pour la communauté Notre-Dame du Bibertal et

de 4 pour la communauté Saint-Jean XXIII. Elles se réunissent une fois par mois et portent avec moi la vie évangélique et pastorale de nos communautés de paroisses en lien avec les Conseils de Fabrique.

Toutefois, comme dans le reste du monde associatif, la relève fait défaut. Les personnes engagées sont vieillissantes et il devient difficile de trouver des membres pour les Conseils de Fabrique, instance représentant les paroisses vis-à-vis de l'Etat. Ainsi la vie paroissiale tend à s'éteindre peu à peu dans nos campagnes. La diminution du nombre de prêtres dans la société française n'est que le résultat de la baisse de la pratique religieuse et de sa sécularisation. Toutefois, je tiens à saluer les initiatives de telle ou telle personne souhaitant insuffler du dynamisme dans nos paroisses en proposant aux enfants et aux jeunes de rendre un service à l'église.

Actuellement, je suis le curé d'environ 9 000 personnes, ma zone d'action s'est étendue et mon travail a augmenté. Je ne peux plus me permettre de célébrer tous les baptêmes dans l'église de résidence des demandeurs ni de satisfaire les souhaits de chacun. Je remercie ici ceux qui acceptent de s'adapter à la vie paroissiale. De plus, petit à petit, les funéraires seront présidées par des laïcs qui sont déjà en formation.

Demain, la vie paroissiale ne se fera plus uniquement dans la communauté de paroisses, mais avec l'archiprêtre tout entier. La pastorale des jeunes et la confirmation fonctionnent déjà ainsi depuis plusieurs années. La préparation au mariage vient aussi de franchir ce pas.

Notre Eglise est en pleine mutation. Elle répond à l'appel du Christ qui lui dit toujours : « Avance au large. » Avançons donc guidés par l'Esprit Saint en prenant la main de Jésus confiant que « même les puissances de la mort ne pourront rien contre son Eglise. »

Merci à tous les bénévoles et donateurs de nos paroisses.

Je vous invite à consulter les sites internet et pages Facebook de nos communautés de paroisses et vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour 2023 !

Abbé Stéphane BRUCKER,  
Curé modérateur.

## Séance du 3 mars 2022

• Le maire informe le CM qu'il devra désigner 3 propriétaires titulaires et 2 propriétaires suppléants qui siégeront au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

Les candidats doivent s'inscrire auprès de la mairie. Après un délai de 2 mois, le CM procédera à l'élection.



### Visite de notre conseillère régionale :

Le 14 février 2022, Mme **Catherine Belrhiti**, sénatrice titulaire depuis l'été 2020 et conseillère régionale depuis mai 2021. Nous avons évoqué avec elle les différents dossiers de demande de subventions en cours et à venir, liés aux travaux prévus sur la commune.

• Le maire informe le CM qu'après concertation en septembre 2021, il avait été décidé au sein du SIVOM, que la caisse d'affouage de Harreberg participera aux **frais du tracteur** vu le nombre important d'heures d'utilisation de celui-ci, que cette participation sera calculée sur la base des frais réels, qu'une facture sera éditée au prorata du nombre d'heures d'utilisation. En février, une facture récapitulative de l'année 2021 a été calculée prenant en compte : les factures, l'assurance, le carburant ainsi que l'emprunt relatif au tracteur.

Le tracteur a coûté 12 012 €, la forêt de Harreberg a utilisé le tracteur 37% du temps : la facture à la caisse d'affouage s'élève donc à 4 444,50 €. Ce montant est remis en cause par la commune de Harreberg qui se considère lésée dans le calcul, estimant payer l'emprunt à 2 reprises. L'ensemble du CM appuie la position des membres représentant la commune de Hommert et approuve la facture émise.

• Le maire informe le CM que l'ouvrier communal travaille à la création d'une **aire de jeux** au niveau de la place du village. Cette aire de jeux sera destinée aux plus jeunes et soumise à la surveillance des parents.

M<sup>me</sup> Maurice prend acte de ces travaux, mais rappelle que cette tranche d'âge « n'était pas le cœur de cible », et qu'un « City Park » serait plus adapté selon elle. Cette idée est appuyée par d'autres membres du conseil. Il leur est demandé de réaliser un dossier relatif à ce projet et de le présenter prochainement.

• Le maire communique : - sur les travaux à l'école (fin des travaux de la toiture, installation d'un ENI (Ecran Interactif Numérique), installation d'un capteur CO2.) - sur la signature prochaine chez le notaire de l'achat des parcelles 72 et 84 sect 3, vendues par M<sup>me</sup> Storck (21 sept 2021). - sur les modifications qui ont dû être apportées afin de pouvoir poursuivre la transaction concernant l'achat des parcelles de Gérard Bruno (5 sept 2021).

• Le CM décide d'accepter le don fait à la commune par le Football club d'un montant de 20 000 € émanant du compte section Marche Gourmande.

Consultez-moi

[www.hommert.fr](http://www.hommert.fr)



Pierre Kremer a réalisé cette cabane destinée aux plus petits. Chapeau-bas l'artiste, bravo et Merci !

## L'aire de jeux sur la place du village

Depuis le mois de mars, un petit espace de jeux aux couleurs vives et au sol sécurisé a vu le jour. Sa position centrale, près de l'Eglise du village, sur l'ancienne place de jeux déjà pourvue d'un portique et d'un mât, près de l'emplacement de l'ancien terrain de tennis, est bien pratique puisqu'elle est proche du parking pour les accompagnants.

Le coût de revient de cet espace a été très faible puisqu'il a été imaginé par Pierre et Eddy d'après leurs connaissances et surtout leur savoir-faire !

Cette petite aire, pour les jeunes enfants, s'est pourvue au fur et à mesure des semaines d'un toboggan, de balançoires, d'une mignonne maisonnette et d'un joli banc bien agréable, ainsi que quelques agrès pour les amateurs de cirque.

Nous espérons que ce petit coin de paradis fera plaisir à de nombreux petits Hommer-tois et qu'il vive encore longtemps !



La cabane à été installée sur l'aire de jeu par Pierre et Eddy.

• M. Lefebvre informe le CM que la Sous-Préfecture répertorie l'ensemble des logements ou locaux disponibles susceptibles de recueillir des **réfugiés ukrainiens**. Il propose de mettre le gîte communal à disposition après s'être renseigné sur les différentes modalités concernant cet accueil. Cette proposition est validée à la majorité. Seul M le maire se montre en désaccord avec cette proposition invoquant le fait que le gîte est déjà loué pour diverses occasions.

## Séance du 1<sup>er</sup> avril 2022

• Vote des membres de la **Commission Communale d'Aménagement Foncier**.

La liste des candidats qui se sont présentés est la suivante : SCHERMANN Christian, SCHMITT Eugène, HENRY Line, GEFFRE Corinne, BURCKEL Pierre, BURCKEL Marie, BURCKEL André, BURCKEL Aloyse, UNTEREINER Benoît, UNTEREINER Anthony.

L'élection a eu lieu au scrutin uninominal et secret, à la majorité absolue.

Ont été élus : 1<sup>er</sup> titulaire, BURCKEL Emile (le plus grand propriétaire foncier de la commune)

2<sup>ème</sup> titulaire : M<sup>me</sup> HENRY Line, 3<sup>ème</sup> titulaire SCHMITT Eugène, 1<sup>er</sup> suppléant SCHERMANN Christian, 2<sup>ème</sup> suppléant GEFFRE Corinne.

## Séance du 11 avril 2022

• **Le Conseil municipal approuve le budget primitif suivant :**

En section fonctionnement ..... 493.707,40 €  
En section d'investissement ... 376.780,33 €

### ■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

• Le CM attribue les subventions suivantes aux associations :

La Récré Active ..... 150 €  
Amicale des donneurs de sang ..... 150 €  
Amicale du Football club ..... 500 €  
L'Amicale des sapeurs-pompiers bénéficie d'une subvention de la part du Sivom.

### ■ Vote du compte administratif 2021

Le compte administratif se solde de la manière suivante :

- un déficit de 2 357,33 € en section fonctionnement  
- un déficit de 22 021,97 € en section d'investissement

Par intégration des résultats de 2020, le compte administratif présente les résultats cumulés suivants :

- un excédent de 297.636,37€ en section de fonctionnement  
- un déficit de 22.021,97€ en section d'investissement.

### ■ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Après examen des taux d'imposition pour 2022 transmis par les services fiscaux, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux :

- Taxe sur le foncier bâti .....25,75 %  
- Taxe sur le foncier non bâti .....101,05 %

## Séance du 30 mai 2022

Suite au décès de M Eschenbrenner Thierry, 3<sup>ème</sup> adjoint :

• Le CM décide à l'unanimité de ne pas réattribuer sa place.

Le Conseil municipal est désormais composé de 10 conseillers municipaux, parmi lesquels REIBEL Jean-Jacques, maire de la commune, ALVAREZ Florence, 1<sup>ère</sup> adjointe et LEFEBVRE Jean, 2<sup>ème</sup> adjoint.

• Le CM nomme à l'unanimité Mme MAURICE Catherine pour siéger au sein du SIVOM.

• Le CM désigne M. HOLTZ Serge comme conseiller suppléant pour siéger à la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

• Le CM nomme M HOLTZ Serge comme délégué suppléant au syndicat des eaux.

• M. REIBEL JJ et Mme KREMER Monique sont désormais les délégués titulaires.

• Mme ALVAREZ expose au CM l'opportunité de vendre sur pied, à un prix attractif, des bois d'épicéa menacés par le scolyte. Les peuplements concernés se situent sur les parcelles : section 2 Acker n°221, section 3 Mileseck n° 56,47 et 71.

Le contrat d'achat du bois sur pièce est signé avec SAS LEROY.

• Le maire informe le Conseil municipal que Mme BIRI et M. LAUNAY souhaitent toujours acquérir les parcelles cadastrées : section 6, n°196/ 5,38 a, n°197/4, 26 a, n°219/1, 21 a, sise rue gallo-romaine. Selon la délibération en date du 2 mars 2018, le prix de l'are est fixé à 1 666,67 € HT soit 2 000 € TTC.

Le prix de vente est donc de 21 700 €.

Le CM approuve la vente à l'unanimité.



Abatteuse sur les parcelles Acker et Mileseck le 22 avril 2022





## 20<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE « LA RÉCRÉ'ACTIVE »

Les convives au repas du « Royal Palace » de Kirrwiller le jeudi 21 avril 2022

“

**V**oilà une année bien remplie pour fêter les 20 ans de la création du club. A la première réunion de 2022 nous avons

constaté une réalité, c'est que nous avons pris un coup de vieux et, bien sûr tous n'étaient pas présents.

Aussi notre première manifestation s'est déroulée à l'église pour assister à une messe en souvenir de nos chers disparus. Pour l'occasion une décoration florale a embelli les lieux. Une séance théâtrale gratuite a émerveillé les spectateurs des trois villages. Un cadeau sous forme d'un stylo a été remis à tous les membres. Puis une sortie en car devait nous conduire à Kirrwiller pour déjeu-

ner et assister au spectacle digne d'un cabaret parisien, suivi d'un verre au dancing, accompagné d'un cadeau-souvenir. Nous avons également participé au tournoi de foot organisé par le FCH, en récompensant les deux jubilaires. Et pour terminer sur une bonne note

« l'Auberge de la Forêt » à Lettenbach nous a dressé une table de fête. La gourmandise était à l'honneur avec un repas succulent. Il fallait marquer le coup et je pense que nous avons réussi. On peut toujours faire mieux, mais il faut garder les pieds sur terre et prévoir l'exercice suivant.

C'est une année qui a coûté cher à l'association, mais nous ne sommes pas là pour remplir les « lessiveuses » de nos économies.

Notre rôle c'est d'essayer de distraire, d'organiser des rencontres pour chasser l'ennui que peut générer le vieillissement, et le veuvage.

2023 sera plus calme et plus économique. Il faudra tout de même s'occuper de l'Épiphanie et tirer les rois le 5 janvier, assister

à l'assemblée générale de l'association le 2 février, faire des tartes pour la fête du FCH le 18 juin, allumer le feu pour le barbecue au Foyer le 22 juin, participer aux préparatifs de la marche gourmande la semaine avant et après le 6 août.

Un autre événement va devoir enrôler les bonnes volontés avec le Conseil municipal pour l'organisation du 400<sup>ÈME</sup> anniversaire de la création de la commune de Hommert.

Cela étant dit passez une année 2023 délicieuse et plein de bonheur.

G. MAURICE  
président

Les membres de  
« LA RÉCRÉ'ACTIVE »  
souhaitent à tous les citoyens  
de Hommert et Harreberg  
une excellente année 2023 !

« La Récré'active »  
Pour tous renseignements,  
adhésions s'adresser à  
M. Gérard MAURICE  
14, rue de la Guinguette HOMMERT  
Tél. 03 87 25 65 42



## Derrière les chiffres...

D'un point de vue comptable, la progression des dons de notre section est de 4,85 % par rapport à l'année précédente et ce malgré une faible participation à la collecte de décembre.

Autre sujet de satisfaction : les 10 premiers dons ont été recueillis en 2022. Il s'agit de jeunes que cette forme singulière de solidarité ne laisse pas indifférents. Voilà qui est encourageant et surtout rassurant.

Un dernier chiffre, le comité est composé dorénavant de 11 personnes, puisque Viviane Kremer a souhaité rejoindre l'équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Derrière les chiffres, l'enjeu est d'assurer l'autosuffisance de notre pays en

produits sanguins. Le bénévolat et l'anonymat sont la règle. On a le choix de ne pas donner son sang, mais jamais d'en recevoir. D'bloodspende (Les Donneurs de Sang) !

Le président  
Jean-Luc HINERSCHIED



		Donneurs							
		O-	O+	B-	B+	A-	A+	AB-	AB+
Receveurs	AB+	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗
	AB-			⊗		⊗			⊗
	A+	⊗	⊗			⊗	⊗		
	A-	⊗				⊗			
	B+	⊗	⊗	⊗	⊗				
	B-	⊗		⊗					
	O+	⊗	⊗						
	O-	⊗							

## Compatible ou pas

A travers ce petit tableau nous pouvons voir que certains groupes sanguins sont compatibles entre eux, d'autres non. Une personne est dite « **rhésus positif** » si ses globules rouges possèdent l'antigène D, si cet antigène est absent elle sera « **rhésus négatif** ». Dans la population française, 85% des gens sont porteurs de cet antigène et ont donc un groupe sanguin positif (Rh+). Les 15% restants sont rhésus négatif (Rh-).

## Calendrier des activités 2023

- 10 février collecte à HOMMERT
- 14 avril ass. générale à HARREBERG
- 2 juin collecte à HARREBERG
- 1 septembre collecte à HARREBERG
- 5 novembre vente de bredele
- 8 décembre collecte à HOMMERT

## Mariage

toutes nos félicitations aux époux



le 18 juin 2022

SPITZ Audrey et HOESSLER Jean François

## Naissances

toutes nos félicitations aux parents



Lena SCHAEFER née le 4 février 2022

filles de SCHAEFER Mathieu et GENOLHER Gaëlle



## Décès, toutes nos condoléances aux familles



**SCHMITT**  
**Pierre Paul**

Né le 22 septembre 1948  
à Hommert  
Décédé le 11 février 2022  
à Sarrebourg



**ESCHENBRENNER**  
**Thierry**

Né le 27 juillet 1965  
à Phalsbourg  
Décédé le 18 mai 2022  
à Sarrebourg



**BURCKEL Marie**  
**Hélène née RAMM**

Née le 12 février 1947  
à Schaeferhof  
Décédée le 11 mars 2022  
à Sarrebourg



**BILLE Monique**  
**née NIORT**

Née le 5 octobre 1941,  
décédée le 29 mars 2022  
à Hommert



**MICHEL Cécile**  
**née LITTER**

Née le 22 mars 1932  
à Hommert  
Décédée le 22 décembre  
2022 à Haguenu



**LINCK Raymond**

Né le 18 novembre 1934  
à Muttersholtz (67)  
Décédé le 7 novembre 2022  
à Sarrebourg



**MERTZ Rose Lucienne**  
**née ISCH**

Née le 1er novembre 1931  
à Buhl  
Décédée le 22 décembre 2022  
à Sarrebourg



### Décès hors commune :

**OBRY Bernadette Marie**  
née le 23 octobre 1936 à Hommert,  
décédée le 11 février à Clervaux (Luxembourg)

**WEBER Marie**  
née le 21 juillet 1928 à Hommert  
décédée le 14 avril 2022 à Walscheid

**HAECKLER Paul Auguste**  
né le 25 juin 1936 à Hommert  
décédé le 26 avril 2022 à Sarrebourg

**SIGWART Marie-Thérèse**  
née le 26 février 1924 à Hommert  
décédée le 07 mai 2022 à Frémestroff

**LANTZ Paulette Anne-Marie**  
née le 11 mai 1947 à Hommert  
décédée le 12 juillet 2022 à Vandoeuvre-les-Nancy

**KREMER Bernard Joseph**  
né le 9 juillet 1940 à Hommert  
décédé le 30 octobre 2022 à Haguenu

**BLAISE Bernard**  
né le 13 juillet 1939 à Hommert  
décédé le 2 novembre 2022 à Schaeferhof

### INHUMATIONS au cimetière :

**CAUDWELL Madeleine épouse HEINRICH**  
née le 25 mars 1924 à Sarreguemines  
décédée le 12 mars 2022 à Rieuisheim

**KALTENBACHER Antoinette épouse WEBER**  
née le 19 septembre 1947 à Schneckenbuch  
décédée le 15 mars 2022 à Sarrebourg

**REICHART Robert**  
né le 10 décembre 1936 à Metz  
décédé le 7 avril 2022 à Saverne

**MAILLARD Alice Marie épouse MISCHÉL**  
née le 4 mai 1923 ...  
décédée le 23 août 2022 à Nancy

**BOYER René**  
né le 20 septembre 1922 à St-Priest-les-Foncières  
décédé le 12 février 2022 à Sarrebourg

**MAYER Jacqueline épouse BOYER**  
née le 15 février 1928 à Strasbourg  
décédée le 14 février 2022 à Sarrebourg

Recommandations

Ça porte bonheur?

• Déjections canines : le plus élémentaire savoir-vivre nous impose de ne pas prendre nos trottoirs pour des crotoirs.

Déneigement

• Nous vous rappelons, afin de permettre la circulation des piétons, qu'il est de votre devoir de dégager le trottoir sur la longueur de votre habitation et qu'il est interdit de repousser la neige sur la route ou d'obstruer des voies de passage.

• Les tampons de regard, bouches d'égout et de lavage doivent demeurer libres. En cas d'accident, les habitants sont responsables.

Attention !

• Nous recommandons à chaque famille de protéger son compteur d'eau contre le gel, les frais engendrés pour les réparations d'un compteur endommagé sont à la charge du client !

• Chaque foyer est responsable de sa vanne d'eau située à l'extérieur de la maison. Il est nécessaire que chaque propriétaire sache où elle se situe et qu'il vérifie de temps en temps son bon fonctionnement.

• Utilisez les bacs à sel mis à la disposition par la Mairie qui se trouvent aux passages délicats.

Savoir-vivre !

• Les règles de savoir-vivre reposent sur le respect d'autrui et l'aide à son prochain. Certains gestes demandent peu d'efforts et permettent de rendre la vie plus simple et agréable. Soutenir une personne âgée pour monter les escaliers, tenir la porte de la boulangerie à quelqu'un qui a les mains encombrées, ne pas jeter ses détritiques dans la rue, dire bonjour et merci, bref, des choses évidentes qui manifestement ne le sont pas pour tous. Des gestes du quotidien, tout bêtes, mais qui font toute la différence. La rue n'est pas une poubelle, la nature encore moins, les vieux, les jeunes et nos voisins sont sensibles et n'ont pas décidé de vivre dans votre jungle. Concernant le langage, faites vôtre le dicton de La Fontaine : «Veullent les immortels, conducteurs de ma langue, Que je ne dise rien qui doive être repris».



Le 31 Août 2022, M. le Maire a été informé du départ à la retraite de notre garde forestier **Patrick Staller** qui sera dorénavant remplacé par **Amandine Besancenet** à qui nous souhaitons la bienvenue. M. le maire, au nom du Conseil municipal a souhaité une bonne et heureuse retraite à Patrick qui s'était impliqué dans la vie du village.

Séance 13 septembre 2022

• Après conciliation avec M Burckel Frédéric et la SAFER, M GERARD Bruno souhaite toujours vendre les parcelles suivantes : lieu-dit Etschfeld, section 6, n°51 (14,59 ares), n°37 (12,51 a) et la n° 215 (14,29 a).

Le CM décide d'acheter ces parcelles pour la somme de 4 774 €.

• Le maire propose d'établir **un contrat de location pour les tentes** de réception, suite aux problèmes récurrents observés lors de la reprise du matériel. Le CM valide le contrat suivant :

La location ne sera permise que pour les habitants du village

Les petites tentes ( 3 x 6 m ) seront désormais louées au tarif unique de 50 € le weekend.

La grande tente ne sera désormais louée qu'aux administrés au tarif de 50 € le week-end.

Un chèque de caution d'un montant de 500 € sera exigé pour chaque location.

• Les résultats du marché public concernant les **travaux d'amélioration du cadre de vie du carrefour rue du stade/ rue de l'avenir** est le suivant :

Colas 144 975 € H.T.

Lingenheld 143 749 € H.T.

Scré 126 749 € H.T.

Le CM autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise SCRE

• Le maire informe le CM qu'il est obligatoire au sein de la fonction publique de mettre en place un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Le CM autorise le maire à faire les démarches nécessaires.

• Le produit final de la vente du bois abattu au printemps sur les terrains de la commune s'élève à 6 993,16 €.

• Le maire informe le CM que deux des trois logements communaux seront vacants à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Des travaux seront entrepris avant de remettre ces logements en location pour le 1<sup>er</sup> février 2023.

• Le maire informe le Conseil municipal, qu'au courant de l'été, le chemin rural de la commune au lieu-dit Mileseck, a été bloqué par un administré qui y déversait des branches. Une plainte a été déposée par la commune et un rappel à la loi a été prononcé par le procureur de la République à l'encontre de cet administré.

• Le CM décide de faire chiffrer par un géomètre, le projet de route traversant la parcelle attenante à la maison. Elle rejoindrait les parcelles constructibles près de la rue des pierres. Le projet sera transmis à l'ONF.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Deux nouvelles familles et une personne célibataire sont venues s'installer à Hommert.

M. HUSSER Renaud, M<sup>me</sup> RITTER Heidi et leur fils Renaud,

M. ULRICH Philippe et M<sup>me</sup> KRATZ Joséphine,

ainsi que Mme BEAUCOURT Sarah.

Nous leur souhaitons la bienvenue, et espérons qu'ils se plairont dans notre agréable village. Nous comptons sur eux pour participer chacun à sa manière à la vie du village, que ce soit par le biais d'associations ou simplement par leur présence.

**RAPPEL** Les nouveaux habitants ont l'obligation de venir s'inscrire à la mairie.



# LA CAPOEIRA UN ART MARTIAL VENU DU BRÉSIL

**L**a **Capoeira** est une manifestation culturelle née au Brésil, synthèse de sport de combat, d'acrobaties, de musiques et de chants. Depuis trois ans notre association développe cette activité à Hommert sous la direction du **maître Barriga** (Eduardo Marques-Carneiro), pratiquant assidu depuis 29 ans. Plusieurs cours réguliers sont maintenant implantés à Strasbourg, Westhofen, Hommert, Arzviller, Sarrebourg et Gresswiller, regroupant plus d'une centaine de pratiquants de tous âges.



Cette année nous avons organisé un festival de capoeira durant le mois de juillet pour le changement de grade des

élèves. A cette occasion nous avons proposé plusieurs activités touristiques en plus des cours de capoeira.

L'association est très active, nous assurons régulièrement des animations, initiations et démonstrations en partenariat avec des établissements scolaires, des centres sociaux culturels, des mairies et des associations. Nous organisons également des activités extra telles que le « Capoeira Bruch », le « Capoeira ciné », la « Festa junina » (fête de Saint-Jean Brésilienne), « Carnaval » et « Marché de Noël ». N'hésitez pas à consulter notre site internet pour vérifier les dates des nos prochaines activités.

A Hommert, les cours ont lieu tous les mardis soirs : de 18h à 18h30 pour

les tout petits (baby capoeira de 3 à 6/7 ans), de 18h30 à 20h, pour un cours mixte enfant/adulte et de 20h à 21h pour un cours de capoeira angola. Une séance de découverte gratuite est possible tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations :

07 83 19 87 73

[senzala.alsace@gmail.com](mailto:senzala.alsace@gmail.com) ;

[www.k-poeira.com](http://www.k-poeira.com)

Au plaisir de nous retrouver pour une nouvelle année riche en Capoeira !

Eduardo Marques-Carneiro



# COURS DE YOGA, LES VENTS DU SILENCE



Si l'envie vous en dit vous êtes toujours les bienvenus pour venir découvrir à tout moment !

Je souhaite à tout le monde une excellente année 2023 !

Pour plus d'informations vous pouvez me joindre au : **07 83 87 39 85**  
ou par mail: **Julievds57@gmail.com**

Julie Litzahn

**B**eaucoup de changements au yoga **Les Vents Du Silence** cette année avec les mouvements au sol qui sont venus compléter cette pratique chère à mes yeux.

Merci pour cette année de plus, merci à tous ceux qui sont venus et ceux qui viennent pratiquer avec moi. J'en apprendrais autant grâce à vous que vous en apprenez de moi !

*Rejoignez-nous les mardis soir de 19h à 20h !*



## LOOPING, le chien

Vous l'avez sans doute croisé lors de sa promenade quotidienne avec son maître M. LECOEUR Eric : Optimus du Domaine de Tarmac alias LOOPING est un Cane Corso âgé de 4 ans 1/2. Appelé également Chien de Cour Italien, chien de ferme aux multiples fonctions, garde, conduite de bétail, chasse à l'ours et au sanglier et, en des temps plus éloignés, chien de guerre avec la légion romaine et chien de jeux romains contre le lion. Son origine provient de l'époque de la Rome antique: le cane corso était si fort et si dévoué qu'il était utilisé pour repousser les lions dans leur quartier après leur performance dans le Colisée. Par la suite, il servait à garder le gros bétail de ferme dans les domaines agricoles d'Italie du sud.

Vous l'ignorez sans doute, mais **Looping possède un des plus beaux palmarès d'Europe** dans les expositions canines nationales et internationales de beauté.

### Palmares En 2021 :

- Champion de Suisse des expositions
- Champion du Luxembourg de Beauté

### En 2022 :

#### ALLEMAGNE :

- Champion international des expositions ( avec + de 12 CACIB dans 5 pays ).
- Champion d'Europe à Dortmund (Europa SIEGER)
- Champion d'Allemagne de Beauté .
- Champion de l'Ortenau à Offenburg
- Champion du Bad Wurtemberg à Karlsruhe
- Champion du Printemps à Dortmund
- Vainqueur du trophée des Alpes (deux fois)
- Champion d'Été à Neuss

Avec tous ces titres gagnés, il devient **CANE CORSO CHAMPION DE L'ANNEE 2022** en Allemagne ( VDH JAHRESIEGER 2022 ).

#### FRANCE :

- Exposition internationale de Colmar : 1er EX Cacib, Meilleur de race
- Exposition internationale de Metz : 1er EX Cacib, Meilleur de sexe opposé
- Exposition nationale de Metz : 1er EX Meilleur de race
- Exposition nationale de Hoerdt : 1er EX
- Exposition nationale de Vesoul : 1 EX RCACS

#### BELGIQUE :

- Vainqueur du Golden Dog trophy de Marche en Fammenne

Looping, pour faire un peu d'humour, est accompagné dorénavant d'un garde du corps nommé Spoutnick ( bichon frisé ).



Hommage à Thierry Eschenbrenner



Thierry, certes, on savait, mais quand ça arrive, c'est dur. Jusqu'au bout il était présent à nos réunions, toujours bouillonnant d'idées et actif quand les décisions étaient prises. Investi au FC Hommert, il a su passer le relais tout en continuant à avoir un regard constructif. Conseiller municipal depuis 2001, adjoint depuis 2008, il gérait les installations sanitaires et de chauffage, tant au foyer, qu'au gîte, à la mairie et à l'école, en technicien averti, mais surtout en tant que citoyen responsable. Sur sa pierre tombale est écrit : « Vaut mieux te pleurer que de ne jamais t'avoir connu ». Adieu l'ami !

Séance du 17 novembre 2022

• Le CM décide d'adhérer à l'application **CHAZ**, pour un montant annuel de 84 €, en prévision de la fin du **baïl de chasse** fin 2024. Ce logiciel permettra de simplifier la gestion de la répartition du produit de chasse le cas échéant, et répond aux demandes d'informatisation du processus émisent par la trésorerie.

- Le CM approuve le reversement par la CCSMS à notre commune de 90% du produit de la TLCFE (Taxe Locale sur la consommation Finale d'Electricité) perçue par l'EPCI sur le territoire de la commune.
- Après examen du devis de la société Est Réseaux, concernant l'abaissement constant de 70% de l'éclairage public, le Conseil mu-

L'éclairage de la commune

Depuis 2016, la commune est éclairée par 54 équipements pourvus de LED. La luminosité de l'éclairage est totale avant 22 h, selon la luminosité du jour. Puis, de 22h à 24h, elle diminue automatiquement de 30% et de minuit à 5h, c'est de 70% que la luminosité diminue.

L'éclairage revient à environ 120 € par mois à la commune.

La durée de vie d'une LED dépend du nombre de mises en fonction. Environ 30 000 fois. Si on éteint l'éclairage plus souvent, les LED pourraient être plus rapidement endommagées. Face à la hausse du prix de l'électricité, la question s'est posée : faut-il éteindre complètement l'éclairage de nuit ou bien de diminuer encore plus l'intensité lumineuse.

Le coût d'une intervention pour un nouveau réglage de l'équipement lumineux serait d'environ 4 500 €. Mais comme le nouvel éclairage est récent ( seulement 2200 mises en fonction ), notre équipement a encore une grande durée de vie. De ce fait, la commune a décidé de maintenir le système actuel.

Location foyer communal

(prix en euros TTC)

	Journée	WE
Grande salle + Cuisine	220	330
Habitants de Hommert	160	250

Demi-salle + Cuisine	180	280
Habitants de Hommert	130	210

- charges grande salle 80 euros
- charges demi-salle 40 euros

Une grande poubelle est à disposition, chaque poubelle supplémentaire sera facturée 10 euros.

(prix en euros TTC)



Location hébergement

(charges comprises/taxes & draps)

1 nuit /par personne	28 €
2 nuits /par personne	25 €
3 nuits /par personne	25 €
4 nuits et + /par personne	24 €

Suppléments à la demande :  
Forfait ménage 80 €

(prix en euros TTC)



TIVOLI  
TARIFS 2023

Réservation : M<sup>me</sup> REIBEL Jacqueline  
Tél : 03.87.25.58.59  
mairie.hommert@wanadoo.fr

municipal décide de maintenir l'éclairage public dans l'état actuel. Le coût des travaux d'abaissement du système d'éclairage actuel étant trop important par rapport aux économies prévues.

- Dans le contexte économique actuel, M. le Maire demande l'avis au Conseil Municipal quant à la mise en place des **illuminations de Noël** ou pas. Après étude des factures et comparaison des coûts durant les périodes estivales et hivernales, le CM décide à l'unanimité de procéder à la mise en place des illuminations.

- Le maire informe le CM que cette année la **participation** habituellement **attribuée au Sivom n'est pas suffisante**, une participation exceptionnelle de 6 000 € est requise afin de terminer l'année sereinement. Le CM décide d'y ajouter 6 000 € supplémentaires, soit 12 000 €, permettant ainsi à la commune de rembourser au Sivom la subvention accordée pour la réfection du toit de l'école et touchée par la commune de Hommert.

- Le maire présente un projet de réfection du sol de la petite salle du foyer communal d'un montant de 7 987 €. Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention DETR/DSIL.



Dans le cadre des **ateliers numériques**, Moselle Fibre vous propose un cycle d'ateliers comportant 4 thèmes différents :

- Les démarches en ligne (un visuel global des sites administratifs les plus utiles)
- La sécurité sur internet (comment créer un mot de passe sécurisé, éviter les arnaques, payer en ligne)
- La découverte de l'ordinateur (les bases de la souris et du clavier)
- Approfondir ses connaissances (apprendre à gérer une boîte mail/savoir utiliser l'explorateur de fichiers), cet atelier se place dans la continuité de celui sur la découverte de l'ordinateur.

A savoir qu'il n'y a pas besoin de matériel spécifique, les ordinateurs seront mis à disposition pour la formation. **Un premier atelier est prévu le mercredi 24 mai de 14h à 16h.** Toute personne désireuse d'apprendre et de participer à ces ateliers peut s'inscrire à la mairie. Ne tardez pas trop, afin de pouvoir organiser au mieux les sessions.



### **Le grand sapin rue de la guinguette**

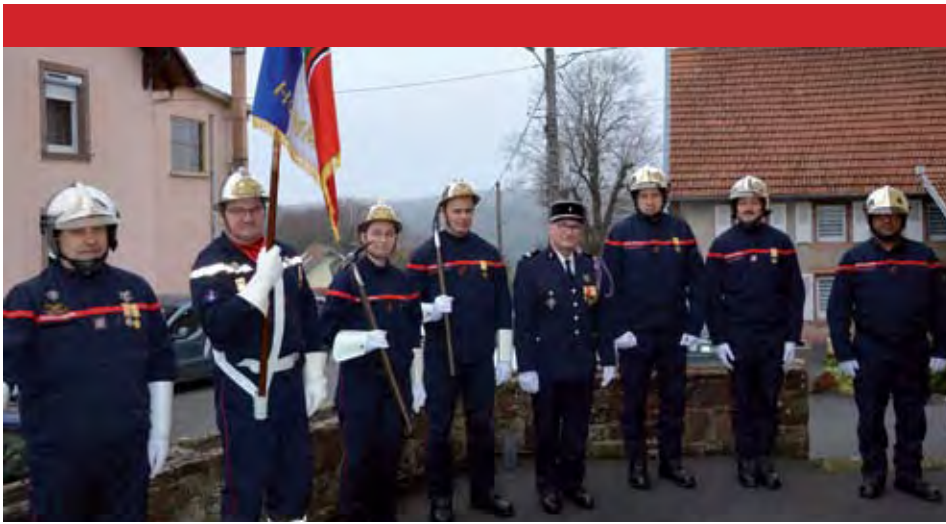
Le grand sapin, à l'intersection de la rue des Pierres et de la rue de la Guinguette a été abattu le 25 mai 2022. En effet, il était victime de la sécheresse depuis quelques années et notamment cet été.

Il avait été planté par M. René Schermann qui habitait juste en face, le 25 juin 1977, il mesurait 26 m de haut.

Antoine Alvarez a pu façonner 2 grumes : la première de 5 m de long et de 75 cm de diamètre

et la seconde de 5,5 m de long et de 45 cm de diamètre.

Au total, 3,07 m<sup>3</sup> ont été débités en planches. Celles-ci seront utilisées pour les travaux communaux.



Remise de fouragère



## 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

- Au 1er décembre 2022 nous avons effectué 22 interventions
- Tout mon personnel a effectué 50 heures de formation chacun.

Merci aux sergents chefs Walck Florian et Yax Olivier qui sont en charge de la partie formation.

## L'AMICALE DE NOTRE UNITÉ

L'amicale a pour vocation de souder les liens qui existent entre les pompiers, les vétérans de Harreberg, les vétérans de Hommert et leurs amis, mais aussi d'animer nos villages. Merci à nos Amicalistes pour leur travail surtout lors de la fête des pompiers et de la fête nationale.

Après deux années où nous n'avons rien pu faire, la manifestation 2022 fut à la hauteur de toutes nos espérances. Merci pour votre travail et votre savoir-faire.

Tout mon personnel se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2023.

Lieutenant SITZ Francis

Commandant l'Unité Opérationnelle de Hommert Harreberg

## LE CONSEIL DES POMPIERS

**Pour une demande de secours à personne à domicile n'hésitez pas à composer le 15. Pour les autres demandes de secours, composez le 18.**

Ne vous inquiétez pas, que vous fassiez l'un ou l'autre de ces numéros les secours viendront. Pour une urgence absolue (pour une détresse ventilatoire, un arrêt, une hémorragie, etc.), des gestes de secourisme s'imposent immédiatement en attendant les secours. Cette année nous programmons une soirée secourisme le 18 mars.

## Que faut-il dire au téléphone ?

Si nécessaire, donnez votre nom.

**Nature du problème :** maladie ou accident.

**Risques éventuels :** incendie, explosion, produit chimique etc.

**Localisation précise** de l'événement et le nombre de personnes concernées.

**Premières mesures prises** et gestes effectués. un dialogue va s'instaurer entre l'appelant et les services d'urgence.

**ATTENDEZ LES INSTRUCTIONS ET LES CONSEILS AVANT DE RACCROCHER !**

## Témoignage de Chloé

Tout a commencé lors de l'hospitalisation de mon grand-père quand je n'avais que 5 ans. A la suite de son AVC, j'ai souhaité moi aussi me rendre utile, aider et sauver mon prochain... c'est confirmé : quand je serais grande, je serais pompier et infirmière !

11 ans plus tard, je tente ma chance et décide de m'engager en tant que pompiers volontaire à la caserne du village.

Cependant, cela n'a pas été toujours facile... une femme dans un monde d'hommes... mais peu m'importe !

J'ai su tirer profit de toutes ces difficultés et remarques pour en faire une force.

Je me suis battue pour réussir et quelle fierté pour moi que d'être là aujourd'hui pour vous le dire.

Aujourd'hui, cela fait 4 ans que je suis engagée et l'aventure n'est pas prête de s'arrêter puisque ma perspective d'avenir est de devenir infirmière sapeur pompier. A travers

ce texte, je souhaite également remercier Olivier et Francis, qui m'ont accompagné dès le début de ma formation ainsi que mes collè-

gues. Soyez fiers de ce que vous êtes, soyons fiers de ce que nous sommes.

Que Sainte Barbe nous protège !



Chloé Jungmann



## POMPIER C'EST UNE VOCATION !

Chers habitants de HOMMERT

Lorsque le bip du pompier résonne, qu'il soit de garde chez lui ou à la caserne, le temps s'arrête. Plus rien ne compte à côté. Le mode pompier est activé, on oublie ce qu'on est en train de faire et on va à la caserne. Les missions ont bien sûr évolué. Si auparavant elles concernaient principalement des accidents de la route et des départs de feu, aujourd'hui, elles représentent surtout du secours à la personne (84%). Cela englobe tout ce qui est pré-hospitalier, de la détresse à l'accident de la route, du simple malaise à l'arrêt cardiaque.

Si les missions ont changé, c'est aussi parce que les demandes de la société ont évolué au fil du temps. Dans le temps on appelait les pompiers grâce à un bouton dans les petits villages qui faisait sonner la sirène. Mais on appelait les pompiers en cas de dernier recours, lorsqu'on pensait que c'était la toute dernière chance de sauver la personne âgée du village. Aujourd'hui, les soldats du feu sont devenus des soldats de la vie.

Et les missions continuent d'évoluer. Dorénavant, le soldat de la vie tend à porter la casquette du soldat du climat. Le changement climatique ce n'est pas 2030, c'est aujourd'hui. Cet été, avec la canicule nos belles forêts étaient en proie aux flammes, au printemps les médias parlaient des terribles orages de grêle avec des balles de tennis qui tombaient sur les toitures, on peut parler de tempêtes toujours plus fréquentes et plus violentes, on peut parler des inondations, des cours d'eau qui sortent de leur lit, de glissements de terrain après un orage, de tremblements de terre, de cyclones et la liste est très longue.

Plus que jamais, les soldats du feu, de la vie et du climat cherchent donc des recrues. Un engagement qui implique avant tout d'aimer et de donner du temps aux autres. Et donner du temps aux autres signifie avoir moins de temps chez soi.

Humbles, courageux, disponibles, généreux, altruistes... C'est ainsi que les soldats du feu, de la vie et du climat se décrivent. Pour devenir pompier, il faut vraiment aimer ce qu'on fait, être intéressé par l'autre, aimer, donner de soi-même. Et il faut trouver la bonne personne, celle qui accepte ça. C'est un mode de vie à part, contraignant, mais c'est aussi et surtout beaucoup de bonheur»

Par ces quelques mots je veux encore une fois insister sur le fait que la priorité des priorités est de recruter. Si dans ces quelques lignes vous vous êtes reconnu ou cela a éveillé votre curiosité, alors n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Dans la prise en charge de la victime chaque seconde compte. Etant éloignés des grands centres d'interventions nous devons coûte que coûte préserver notre unité opérationnelle. Je suis sûr que de nouvelles vocations vont se manifester

Par cet article je voudrais également mettre à l'honneur tout mon personnel qui travaille à la sécurité des habitants de nos deux villages. Rendons hommage aux pompiers, sauveteurs et bénévoles qui luttent sans relâche pour secourir les victimes. Nous avons compris qu'il vaut mieux être solidaires les uns avec les autres que solitaire chacun dans son coin.



Remise de médailles à Olivier et Jamal



### LORS DE LA SAINTE BARBE

Le **sergent-chef YAX Olivier** a été décoré de la médaille d'argent de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Moselle pour son parcours exemplaire et notamment cette année où il est allé combattre les feux de forêt en Gironde au moment où ils étaient les plus virulents.

Le **1<sup>ère</sup> classe GHOUFLE Jamal** a été décoré de la médaille d'argent pour 10 années de service. Il a décidé d'être sapeur-pompier à l'âge de 49 ans. C'est un exemple pour tous ceux qui veulent venir nous rejoindre.

Le **caporal BRICHLER Inès** a incorporé l'Unité Opérationnelle de Colmar en tant que contractuelle sapeur-pompier.

Le **sapeur Jungmann Chloé** poursuit sa dernière année pour devenir infirmière.

Tout le personnel a été décoré de la fourragère. Cette décoration a été attribuée à tous les sapeurs-pompiers de Moselle pour faits de bravoure et notamment durant la crise de la COVID.



**PREMIERS FROIDS** Eh oui, on habite en moyenne montagne, un charmant village où par contre l'hiver nous rappelle à des réalités. Dès les premiers flocons ou en prévision du verglas, Eddy est en état d'alerte et intervient dès que possible. Il ne peut être présent partout à la fois et par malchance, si le verglas est présent, il ne peut accéder aux pentes excessives, au risque de rester bloqué ou de se mettre en danger. Alors, soyons raisonnables et responsables. La place du village est dégagée de façon à permettre le stationnement de véhicules au cas où... Quelques dizaines de mètres à pied sont à la portée de tous !

- Le maire informe le CM qu'après 2 années perturbées par la crise sanitaire, les recettes résultant de la location du gîte et du foyer communal sont à nouveau comparables aux années précédentes

- M. le Maire informe le Conseil municipal du souhait de Mme Maurice Catherine ( absente ce jour ) qu'il soit débattu de l'avenir de la maison forestière qui devrait être prochainement mise en vente. L'achat de cette maison pour y aménager des logements à mettre en location, serait bénéfique pour la commune. Après discussion Le CM n'est pas favorable pour l'instant.

## AMENAGEMENT FONCIER

Comme nous vous en avons informés l'an dernier, l'enclenchement du dispositif d'**aménagement foncier des terrains agricoles du territoire de Hommert** a été accepté par le département de la Moselle.

Après désignation des membres de la commission, une première réunion a eu lieu le 31/05/2022 à Hommert en présence des ses membres, sous la présidence de **M<sup>me</sup> Patricia PAHIN**, secrétaire de la Commission d'Aménagement Foncier de Hommert (représentant le département de la Moselle).

Après exposé de l'opportunité de lancer la procédure d'aménagement foncier, à savoir : conduire à améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles, contribuer à l'aménagement du territoire communal et assurer la mise en valeur et la préservation des espaces naturels ruraux.

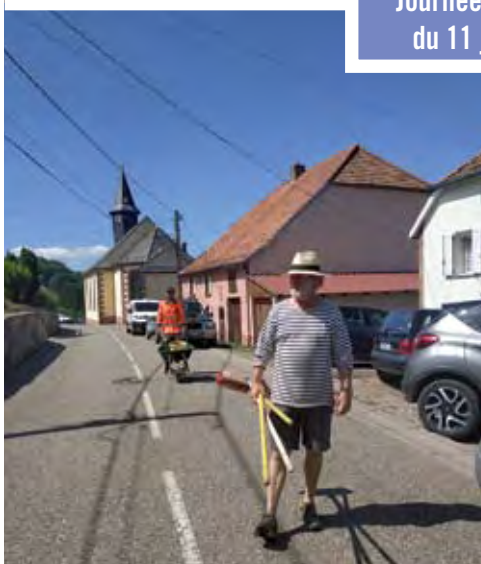
Il est également précisé que le Conseil Départemental engage et règle les frais de bureau d'études, géomètre, commissaire enquêteur, mais aussi les frais de procédure et de bornage des parcelles. Il participe également au financement des travaux connexes à hauteur de 60%.

La commission, après en avoir délibéré, décide de demander au département de la Moselle le lancement de la procédure d'aménagement foncier, ainsi que la réalisation d'une étude d'aménagement foncier.

La commune, consciente de ses responsabilités et soucieuse de préserver l'environne-



Journée citoyenne  
du 11 juin 2022



ment exceptionnel dans lequel nous vivons n'a nullement pour visée de construire des lotissements ; pour rappel, le plan communal (mis en place en 2015) va dans le même sens.

A terme, l'aménagement foncier regroupera, pour les propriétaires, leurs petites parcelles en une ou plusieurs parcelles, ce qui facilitera leur exploitation et évitera l'ensauvagement naturel.

tera leur exploitation et évitera l'ensauvagement naturel.

De même pour la commune, le fait de pouvoir rassembler ses diverses parcelles dans le périmètre de construction sera un atout pour quelques constructions possibles.

# TRAVAUX ACHEVÉS

## Remplacement chaudière

Remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à pellets à l'ancien presbytère. L'installation a été réalisée et mise en service au printemps 2022. Coût total de l'installation : 24 907 euros, subventionnés à hauteur de 80% par la région Grand-Est et par l'état via la sous-préfecture.



## Cuisine au Tivoli

Mise en conformité de la cuisine au foyer communal. L'ancienne installation fonctionnant au gaz a été remplacée par du matériel tout électrique. La mise en conformité de l'installation électrique a nécessité le renouvellement et le déplacement de l'armoire électrique. Coût total : 32 210 euros, subventionnés à 50% par l'état (sous-préfecture).



## Mairie

Remplacement de la porte du garage à la mairie et aménagement du secrétariat. Coût : 12 364 euros subventionnés à 30% par l'état. Ces travaux participent au maintien en bon état du patrimoine communal en le rendant plus attractif et confortable pour ses utilisateurs.

# EN COURS...

## Carrefour

Les travaux d'aménagement du carrefour rue du Stade / rue de l'Avenir ont débuté, nul doute qu'au printemps cet endroit sera également plus agréable et fonctionnel.



**DEFENDRE  
AIDER  
CONSEILLER  
INFORMER**

C'est sous l'impulsion d'une poignée d'ouvriers des faïenceries de Sarreguemines que l'UNIAT a vu le jour en 1924. A ses débuts, notre Association s'est essentiellement préoccupée de la défense des droits des invalides et accidentés du travail, d'où son nom «Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail». Mais très vite l'UNIAT s'est ouverte aux autres catégories sociales : futurs retraités, retraités, chô-

meurs, veuves, handicapés et invalides, les salariés de tous régimes, commerçants, artisans...

Son rôle a pour objet de présenter et défendre selon les bases légales les intérêts, les droits et les revendications de ses adhérents auprès des administrations et des instances sociales.

UNIAT aide ses membres par de vrais conseils et des renseignements; les soutient dans leurs démarches dans les différents domaines de la législation sociale en remplissant tous les formulaires: assurance vieillesse, assurance maladie, invalidité, accident du travail et maladie professionnelle, veuvage, retraite complé-

mentaire, carte d'invalidité et de stationnement, reconnaissance travailleur handicapé, AAH, exonération taxes habitation, télé, foncières, les prestations CAF, les impôts etc.

Chaque personne peut adhérer à l'UNIAT quel que soit son âge, sa situation, son domicile. Etre membre de l'UNIAT signifie que VOUS NE SEREZ PLUS JAMAIS SEUL face aux problèmes d'une législation en continuel mouvement.

Renseignez-vous :  
21-23 Rue Marquis de Chamborand,  
57203 Sarreguemines,  
Tél. **03 87 98 40 14**  
[www.uniat.fr](http://www.uniat.fr)



## SAISON 2022-2023 UN REGAIN DE FORME

La saison 2022/2023 s'est malheureusement soldée par une descente de l'équipe en 3<sup>ème</sup> division en juin dernier. Depuis, l'équipe fanion se porte bien avec une 4<sup>ème</sup> position sur 12 à la trêve hivernale.

Par rapport à la saison dernière, le côté positif est que l'effectif s'accroît de plus d'un tiers de joueurs avec la signature de 7 joueurs supplémentaires. Cela permet cette saison de former une équipe B avec la participation des joueurs de Garrebourog.

**Une nouvelle dynamique** est en route, espérons que la pause estivale nous permettra de fonder une équipe B à nous tout seuls, dès l'automne prochain. Un grand Merci à Joël Fischer, notre arbitre, qui à lui tout seul répond aux exigences de la Ligue de Football d'avoir au minimum un arbitre officiel pour le club. Joël nous permet de recruter des joueurs venant d'autres clubs et désireux de jouer sur un des plus beaux stades de la région.

**Côté manifestation**, la soirée de la marche gourmande et la soirée beaujolais sont les grandes réussites de l'année 2022. Par contre, notre Fête d'été a été moins suivie que d'habitude.



Sponsor Gilbert Bonne



Tournoi séniors du 5 juillet



Jubilé Régis Litscher & Cédric Spitz

Les hausses des diverses **cotisations** et de l'énergie, même pour un club de Football, sont importantes (augmentation de 13% de notre budget de fonctionnement) Cela nous pousse, pour ce début d'année, à multiplier les événements :

**La soirée carnaval** le samedi 28 janvier.

Peut-être une manifestation le Lundi de Pâques : **Chasse aux Œufs** avec découverte de notre beau village.

**Le tournoi de Pétanque** le dimanche 18 juin.

Cette année s'annonce sportivement très bonne et côté manifestations très animée. C'est un net regain de forme du club poussé par un comité motivé, de fidèles supporters et vous, participants à nos animations.

L'ensemble du comité se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables Fêtes et une bonne Année 2023. A très vite sur les hauteurs du Tivoli !

Régis Litscher,  
Président du FCH



# VOS DEMARCHES AU PÔLE DÉCHETS

## BESOIN D'UN BAC SANITAIRE ?

Un bac sanitaire peut être alloué à une personne en perte d'autonomie portant des protections anatomiques, en contactant le Pôle Déchets au **0800.807.018**.

Un certificat médical devra être fourni afin d'établir une convention.

## DEMENAGEMENT / EMMENAGEMENT

Pour tout changement d'adresse, vous devez impérativement vous présenter au Pôle Déchets avec un justificatif de votre nouveau domicile et une pièce d'identité.

Si vous quittez l'arrondissement de Sarrebourg, n'oubliez pas de nous ramener votre poubelle d'ordures ménagères (couvercle bordeaux ou rouge). Sans la poubelle, le contrat ne pourra pas être clôturé et la ou les factures resteront dues.

## CHANGEMENT DE SITUATION DU FOYER

Pour toute arrivée, départ, naissance ou décès au sein de votre foyer, contactez le Pôle Déchets au **0800.807.018** pour signaler

votre changement de situation et pensez à en informer votre mairie.

## Les Dechetteries proches

### Vallée de la Bièvre / Hartzviller :

03 87 25 58 36

Lundi 14h-18h • jeudi 9h-12h  
samedi 9h-12h et de 13h-18h

### Dabo (Neustadmuhl) :

03 87 07 38 64

Mecredi 9h-12h • vendredi 14h-18h  
samedi 9h-12h et de 13h-18h

**N° Vert 0 800 807 018**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le site internet de Hommert  
est à votre disposition,  
consultez-le

**www.hommert.fr**

# VOTRE SERVICE D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT...

Un conseiller habitat vous accueille sur rendez-vous à la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud pour répondre à vos questions et vous guider pas à pas vers une rénovation performante de votre logement.

COMMENT ISOLER ?  
AVEC QUELS MATÉRIAUX ?  
QUEL SYSTÈME DE CHAUFFAGE ?  
COMMENT FINANCER VOS TRAVAUX ?

Ce service gratuit est porté par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud avec le soutien de l'ADEME et de la Région Grand Est.

Tél. **03 87 25 89 90**

email : **habitat@cc-sms.fr**

Permanence : 3 Terrasse Normandie  
ZAC des Terrasses de la Sarre  
57400 Sarrebourg

site : **ccsms.reservio.com**

## DÉPOSER NOS TEXTILES ET CHAUSSURES DANS CES BORNES PERMET LEUR RÉUTILISATION OU LEUR RECYCLAGE TOUT EN CRÉANT DE L'EMPLOI SOLIDAIRE EN MOSELLE

### EMPLOI SOLIDAIRE EN MOSELLE

21 salariés en Moselle  
dont 17 en insertion professionnelle



61% en 2<sup>e</sup> vie  
TEXTILES  
CHAUSSURES  
ET MAROQUINERIE  
EN BON ÉTAT

36% recyclés  
TEXTILES ABÎMÉS  
CHUTES DE TISSUS

### 61% FRIPERIES SOLIDAIRES

6% en friperies françaises  
55% en Emmaüs du tiers-monde



26 % ISOLANTS « Métissé »  
POUR LES MAISONS

10% CHIFFONS INDUSTRIELS



**À DÉPOSER PROPRE DANS UN SAC**

**PETR DU PAYS DE SARREBOURG**  
Service Pôle Déchets

Renseignements au : **0800 807 018**  
**www.pays-sarrebourg.fr**

## NOS JEUNES ONT DU TALENT !



## DE JEUNES HMMERTOIS, SPORTIFS DE PLEINE NATURE

La forêt qui nous environne est un terrain de jeux magnifique pour nos enfants : balades en vélo, courses à pied, promenades en famille, cabanes à construire, grottes à découvrir...

Par l'intermédiaire de Monsieur Discher, professeur de sport au collège de Hartzviller, et grâce à l'association « Tout azimut Fameck », des jeunes ont découvert et expérimenté la **course d'orientation**. D'abord au collège, puis chaque samedi des entraînements sont organisés ( Saint Quirin Walscheid, Abreschviller, Arzviller, Waltembourg, Hartzviller...)

En 2022, les championnats UNSS, organisés par les collèges et lycées, ont pu de nouveau avoir lieu.

Il faudra attendre janvier 2023 pour connaître leurs résultats aux championnats de France. *Vive le sport et bravo aux jeunes de notre village !*

L'équipe du Collège de Hartzviller composé de Yaëlle, Laurie, David ( fils de Jean Marc Discher) et Maël ( de Hommert) a fini championne de France de course d'orientation en juin 2022.

Leurs aînés du lycée Mangin, avec Louison ( de Harreberg ), Lenny, Jules et Oranne ( de Hommert ) ont fini vice champions de France.

Et pour finir l'année 2022, ce sont les coureurs du lycée Mangin : Louison, Oranne, David ( déjà cités ! ), Juliette, Arthur et Goery ( de Hommert ) qui finissent champions académiques de cross !



## Marche Gourmande

Réunion «couture» dans le but de créer un pochoir en bandoulière



## Pauline ALVAREZ

Avocate au Barreau de Paris depuis janvier 2022.

Pauline est diplômée de l'Université Paris II Panthéon-Assas (Magistère Juriste d'Affaires-DJCE, 2018) et de l'Université de Montpellier (Certificat d'études spécialisées en droit fiscal, 2018, Lauréate du prix Maurice Cozian). Elle est également titulaire d'un Master of Laws de la London School of Economics (LLM,2019).

Nous la félicitons pour sa réussite et lui souhaitons bon vent dans sa vie professionnelle.

# NOS PÈRES NOËL

Aménagement de l'aire de jeux pour enfants, décorations de Noël pour ne parler que des plus visibles, de belles réalisations dues à l'imagination et au plaisir d'agrémenter le quotidien de leurs citoyens. Un grand coup de chapeau à Pierre, Eddy, Freddy, sans oublier Jean-Marc et Serge et notre infatigable Jacqueline !



# SPECTACLE DE NOËL



**Un spectacle de Noël par les enfants de l'école intercommunale de Hommert Harreberg**

C'est avec joie et excitation que les élèves de la classe unique de l'école intercommunale ont présenté leur spectacle de Noël.

Danses, chants et figures acrobatiques se sont succédé sous la direction de Mesdames HALLER (directrice et enseignante), SINTEFF (enseignante du mardi) et BEAUCOURT (atsem).



## PASSAGE DE SAINT-NICOLAS

Saint-Nicolas était présent afin d'applaudir les enfants et offrir un petit présent à chacun. Il a également apporté 3 fabriques à histoire afin de compléter l'offre pédagogique de l'école.



## UNE DÉCORATION FÉRIQUE

Les membres de l'APAEIHH se sont donné du mal pour mettre des étoiles dans les yeux des enfants avec une décoration féérique qui a fait l'unanimité.



## SALLE COMBLE

Plus de 100 personnes étaient présentes pour acclamer les enfants et près de 80 personnes ont poursuivi la soirée avec un repas festif organisé par l'APAEIHH.

DES PETITS EXTRAS

Depuis toujours l'association met un point d'honneur à offrir aux élèves des moments de partage et cette année n'a pas fait exception. En effet, de nombreux goûters ont été offerts aux élèves tout au long de l'année scolaire.

Ainsi un goûter de carnaval et une chasse aux œufs étaient au rendez-vous. En fin d'année scolaire, les élèves entrant au CP ont reçu des agendas afin de débiter la nouvelle année scolaire sereinement.

Les futurs 6e, quant à eux, ils ont reçu un dictionnaire qui, nous l'espérons, leur a été d'une aide précieuse au collège.

Enfin tous les élèves sont partis en vacances avec un gobelet personnalisé et un petit paquet de bonbons...

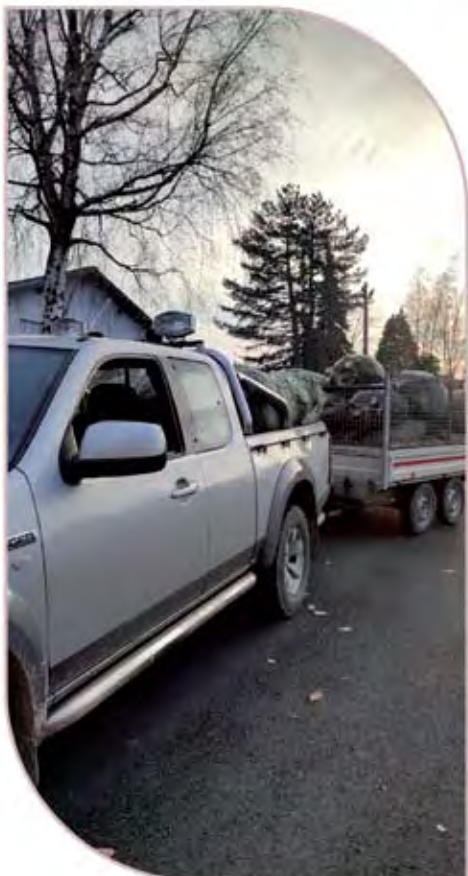


Halloween

L'association ne manque pas d'idées et projets pour 2023 et nous espérons que ces idées seront appréciées par vous tous...

OLIGER Vanessa  
présidente de l'APAEIHH

*L'ensemble de l'association se joint à moi pour vous souhaiter à tous une belle et heureuse année 2023*



Le 9 décembre a eu lieu la remise des sapins, des bougies et du miel commandés lors de notre dernière action. Pour l'occasion une vente de vin chaud et de bredeles a eu lieu. Encore une fois l'association tient à remercier les parents bénévoles ainsi que l'ensemble des habitants pour leur participation...

**Actions à venir**

**Carnaval des enfants 15.2.2023**

**Kermesse le 23.6.2023**

**Fête de Noël le 15.12.2023**





**L**e SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) gère les domaines communs aux deux communes : l'école, le périscolaire, le cimetière, l'église de Hommert et la chapelle de Harreberg, le personnel ( l'ouvrier communal, l'ATSEM, la responsable du périscolaire, la secrétaire de Hommert (x heures) ), les véhicules et le matériel nécessaires au bon fonctionnement du quotidien. L'ensemble correspond à un budget annuel de 55.000 € par commune.

A l'école intercommunale, notre classe unique se porte à merveille, puisque cette année, contre toute attente, 22 élèves sont inscrits.

A la rentrée, notre ATSEM, Mme Sarah Beaucourt, a élu domicile dans l'appartement au-dessus de l'école (preuve il me semble, qu'elle se plaît chez nous !). Pour son confort, nous avons passé commande des volets pour les fenêtres côté

cour. Nous avons également prévu le remplacement des sanitaires de l'école, car ceux-ci sont vétustes et en très mauvais état ainsi que des travaux de peinture des salles de classe. Des demandes de subventions ont été faites en conséquence.

Côté cimetière, comme prévu, les pavés de l'allée centrale, ainsi qu'une allée intermédiaire, ont été posés par une équipe de bénévoles que nous remercions chaleureusement. Nous poursuivrons ces travaux au fur et à mesure des moyens disponibles. Une demande de subvention a également été déposée pour le financement de la troisième tranche de caves-urnes au columbarium. En effet, en cette fin d'année, il ne reste plus qu'une cave-urne disponible.

Voilà les projets que le Conseil du SIVOM souhaite mener à terme en 2023. Selon le montant des subventions que l'on nous accordera, nous planifierons le calendrier des travaux.

A l'entrée de l'hiver, nous vous rassurons, si d'aventure nous devons faire face à des chutes de neige, le tracteur et la lame sont opérationnels.

Pour finir nous tenons, Philippe et moi-même, à remercier une fois encore les personnes qui viennent inconditionnellement et bénévolement participer aux divers chantiers pour le bien commun. Sans eux, nous ne pourrions pas faire face aux nombreuses dépenses, et bien des travaux ne seraient pas faits.

Au nom des conseillers du SIVOM, nous présentons aux concitoyens de nos deux villages, les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Le président  
REIBEL Jean-Jacques

Philippe MICHEL  
vice-président



Visite aux deux communes du sénateur de Moselle MIZZON Jean-Michel le 28 février 2022.

-----  
Le sénateur est un parlementaire qui, au Sénat, participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement. Le Sénat est composé de 348 sénateurs, élus pour un mandat de six ans. Pour en savoir plus : [www.senat.fr](http://www.senat.fr)

## Séance du 4 mars 2022

- Le CS programme les travaux de l'allée centrale ( **pose de pavés** ) du cimetière pour le 23 avril, avec l'aide de bénévoles.

- Le CS autorise l'achat d'une **débroussailleuse** pour un montant de 900 € HT

- Suite à la délibération prise par le conseil du Sivom, le 3 septembre 2021 concernant la répartition des **frais du tracteur**, le président présente la facture pour la caisse d'affouage qui s'élève à 4 444,50 € (coût 12 012,17€/ utilisation de 37% des heures). M. Schott n'est pas d'accord avec la facture émise, il invoque le fait que le coût de l'emprunt n'était pas évoqué dans la délibération. Le maire de Harreberg, après avoir fait le point avec son Conseil municipal, propose un passage à un coût horaire afin de pouvoir donner aux

ayants droit une « somme prévisionnelle fixe ». Cette proposition n'est pas acceptée par les membres de Hommert. La facture est mise en attente.

( suite au conseil municipal de Harreberg du 14 mars, la formule de participation aux charges réelles, incluant l'amortissement est acceptée, la facture de 4 444,50 € sera donc finalement acquittée )

- Après constat de l'état des peintures dans les salles de l'école intercommunale, un devis de réfection d'un montant de 17 294 € est présenté par le président. Après discussion, ces travaux sont jugés hors budget, le remplacement des volets du logement de l'école sont prioritaires.

- Le solde de la **trésorerie** étant insuffisant, le CS décide de verser un acompte de partici-

pation de 20 000 € par commune, en attendant le vote du budget 2022.

- Le **licenciement pour inaptitude** de Mme KOLOPP Isabelle a été validé par la Commission consultative paritaire, le licenciement sera effectif à compter du 1er avril.

- Un courrier de l'association St Christophe en date du 1er mars informe les communes qu'à partir du 1er avril le **tarif des repas du périscolaire** augmentera de 0,20 cts par repas. Le CS décide de répercuter cette hausse sur le tarif actuel. A partir du 1er avril le tarif de la garde et du repas de midi passera de 9 € à 9,20 €.

- Le CS est informé de la mise en place du **ENI ( Ecran Numérique Interactif ) à l'école**, ainsi que des capteurs de CO2, afin de prévenir les augmentations trop importantes de CO2.

### Pose de pavés au cimetière



**Le coin  
des OCB !**



# 2022, L'ANNÉE DE LA REPRISE



**A**près plusieurs mois à l'arrêt, faute à la situation sanitaire, l'association était ravie cette année de pouvoir reprendre ses actions et manifestations au profit de l'école intercommunale.

Une vente de chocolats a eu lieu dès le mois de mars, suivie par une soirée Burger organisée à l'Epicerie.

Durant le mois de mai, les membres de l'association ont réalisé de nombreux gâteaux proposés par l'Epicerie lors de manifestations diverses.

L'année scolaire s'est achevée avec le retour d'une Kermesse et d'une tombola qui auront réuni une belle centaine de personnes.

Lors de l'Assemblée Générale, Mme Hyn-da, présidente, a décidé pour des raisons personnelles de présenter sa démission. Le comité a ainsi été renouvelé...

Fort de ses 8 membres, le nouveau groupe a vite pris ses marques. Dès le mois d'octobre la traditionnelle vente de fromage faisait son retour et vous avez été nombreux à participer ! S'en est suivi en novembre la très attendue vente de miel agrémentée de 2 nouveautés: une vente de bougies et de sapins. Là encore la participation était au rendez-vous et nous tenions à vous en remercier !



Sortie à Metz

## DU MATÉRIEL POUR L'ÉCOLE

Depuis septembre l'association a financé à plusieurs reprises du matériel pour l'école. En effet, dans un premier temps l'achat de 6 casques anti-bruit a été effectué afin de permettre aux enfants qui en ressentent le besoin de se créer une petite « bulle de concentration ». S'en est suivi l'achat de 6 séparateurs de tables qui sont désormais à disposition des élèves. Récemment deux banquettes de 4 places ont été offertes à l'école afin d'agrémenter l'espace lecture.



## **HALLOWEEN**

1<sup>er</sup> octobre 2022

Pour HALLOWEEN, nous avons fait une marche en étant déguisés. Nous nous sommes bien amusés et nous sommes allés à la pâtisserie où nous avons mangé. On a fait des jeux et Elena s'est fait mal à la cheville. Nous avons aussi fait des bricolages d'Halloween en classe : des toiles d'araignée et un château hanté.

**Léon et Elena**

On a joué : il fallait chercher des monstres dans une petite boîte à l'aide d'une pince. Nous étions déguisés en sorcière, en Spiderman, en chauve-souris, en cowboy, en pirate,... On a fait une photo avec les copains et un squelette. On a mangé du gâteau et bu du chocolat chaud. **Les maternelles**



## **PROJET SUR LE HERISSON**

Novembre 2022

On a construit un piège à empreintes et une maison pour les hérissons. On a aussi mis des insectes dans une boîte-loupe. On a fait une promenade en forêt et on a aussi appris comment améliorer la nature. A la fin des animations, nous avons reçu une empreinte de hérisson faite dans de l'argile.

**Loïc et Lilou**

On a fait l'empreinte de la patte d'un hérisson. On a décoré un hérisson en faisant des piques sur du papier. On est allé dehors pour déposer le piège à empreintes. Quand on est allé le récupérer, il n'y avait plus de croquettes, mais des empreintes de chat. On est aussi allé chercher des animaux et on a fait une cabane pour les hérissons. On a fait un trou avec une pioche et on a utilisé des bouts de bois, des feuilles, de la paille et un cageot. C'était bien douillet !

**Les maternelles**

## Séance du 12 avril 2022

■ **LE COMPTE ADMINISTRATIF DE 2021** se solde de la manière suivante :

un excédent de .....9 223,05 €  
en section de fonctionnement

un excédent de .....13 763,84 €  
en section d'investissement

Par intégration des résultats de 2020, le compte administratif présente les résultats cumulés suivant : un excédent de 39.933,99€ en section de fonctionnement

Un déficit de .....8 371,21 €  
en section d'investissement

Le CS approuve le compte de gestion 2020

Constatant un excédent de fonctionnement de 39 933,99 €, et compte tenu d'un solde d'exécution d'investissement déficitaire après intégration des restes à réaliser, le solde de fonctionnement sera affecté comme suit : la somme de 8 371,21€ sera affectée sur le compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) et la somme de 31 562,78 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) au budget primitif 2022 (recettes nouvelles).

### ■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF :

En section de fonctionnement :

Dépenses : .....169 422,99 €  
Recettes : .....169 422,99 €

En section d'investissement :

Dépenses : .....49 220 €  
Recettes .....49 220 €

## Séance du 28 juillet 2022

• A compter du 1er juillet 22, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assuré sous forme électronique, sur leur site internet. Cependant les communes de moins de 3500 habitants bénéficient d'une dérogation.

Ainsi le CS décide d'opter pour la publicité par affichage aux lieux habituels de publications, soit sur le panneau devant la mairie.

• Le président informe le CS qu'il est nécessaire de modifier le budget afin de compléter certains crédits pour permettre le paiement relatif à l'installation du TBI :

En investissement, il faut diminuer le chapitre D2183 (installations, matériel et outillage techniques) de 4 620 €, et abonder le chapitre D 2183 (matériel de bureau et matériel informatique) de 4 620 €.

• Comme pour les communes, le SIVOM doit mettre en place un **Régime Indemnitaire** tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Pour préparer au mieux le dossier, Messieurs Lefebvre et Michel se portent volontaires.

• Le président demande à ce que la dernière participation de chaque commune soit versé afin de faire face aux dépenses courantes. Après avoir fait un 1er bilan et au vu des dépenses et charges que le SIVOM devra supporter d'ici la fin de l'année, le président propose une participation supplémentaire de chaque commune, afin de clôturer le budget sereinement. M. MICHEL suggère une participation de 6 000 €, cette décision devra toutefois être approuvée par les conseils municipaux.

• La date du 17 septembre 2023 est retenue afin de finaliser la pose des pavés ( 2ème allée ) au cimetière par les membres bénévoles.

## Séance du 13 octobre 2022

• Le CS accepte le don d'un montant de 100 € fait par M. BURCKEL Pierre-Paul, afin de participer à l'entretien du cimetière, puisqu'il est propriétaire d'une concession à perpétuité.

• Au **columbarium**, ne reste plus qu'une cave-urne de disponible. Le devis de l'entreprise SCHRENCK, concernant l'ajout de 8 cave-urnes s'élève à 14 010 € HT.

Le CS approuve les travaux, et décide de solliciter l'attribution d'une subvention DETR.

• Le **tarif de garde du périscolaire** pour une heure est de 2 € (matin de 7h30 à 8h15 / le soir de 16h à 17h/ de 17h à 18h). Une demande a été formulée par un parent d'élève afin d'étendre cette durée de garde ponctuellement jusqu'à 18h15. Mme Tussing Sylvie, en charge du périscolaire sera payée en heures complémentaires le cas échéant.

Le CS décide de fixer le tarif d'un quart d'heure supplémentaire à 2,00 €, afin de limiter le surcoût engendré par cette garde unique. Il est rappelé qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle, prise de façon à faciliter l'organisation de certains parents.

• Le remplacement des volets (côté cour) du **logement de l'école** avait été mis en attente. La nouvelle locataire souhaite que le Sivom procède à la mise en place de nouveaux volets.

Le devis de la société BMS pour un montant de 2 919,64 € HT pour la pose de 4 volets roulants a été retenu par le CS.



• Le président alerte le Conseil du Sivom sur l'état vétuste des sanitaires à l'école intercommunale, ainsi que sur le mauvais état des peintures des salles de classes, le tout datant de la création du bâtiment. Deux devis sont présentés :

- Kit chauffage pour les sanitaires pour un montant de 4 156,58 € HT.

- Peintures Yvon Spitz pour un montant de 17 294,40 € HT.

Le CS décide de solliciter l'attribution d'une subvention DETR, une subvention Ambition Moselle ainsi qu'une subvention « cadre de vie et de proximité », pour l'ensemble des travaux de réfections de l'école. Le Sivom envisage de procéder à ces travaux en plusieurs tranches afin de répartir les coûts.

• Le Conseil du Sivom est informé de l'incident qui a eu lieu à l'école avant les vacances scolaires de la Toussaint. En effet, le **Tableau Blanc Interactif** installé par la société LBI System s'est décroché du mur et est tombé pendant les cours. Deux élèves ont été légèrement touchés lors de la chute de ce TBI. Après passage des techniciens de l'entreprise, il s'avère que la faute est imputable aux installateurs. Par conséquent, un nouveau système de fixation est offert ( pied avec plateforme au sol plutôt que fixations murales) et le remplacement du TBI est confirmé par la société.

### POUR TROUVER DES COVOITUREURS :

Connectez-vous sur le site

[www.isiauto.fr](http://www.isiauto.fr)

ou utilisez l'application **IDVROOM**  
Covoiturage !

# PÉRISCOLAIRE

**Le tarif change cette année, la garde et le repas de midi passera à 9,20 €. Les créneaux horaires restent les mêmes.**

Le service du périscolaire est toujours assuré avec efficacité par Mme Sylvie TUSSING.

Nous la remercions pour son dévouement auprès des enfants.

Quelques chiffres pour l'année scolaire 2021/ 2022 : une fréquentation moyenne en hausse d'environ 5 à 6 enfants par jour.

781 repas servis

Budget total de 17.140,98 €

Participation des parents : 8 612,60 €

Reste à charge du SIVOM : 8 528,38 €



## HORAIRES-TARIFS 2023

Matin : 7h30 à 8h15 ..... 2 €

Midi : 11h45 à 13h30 ..... 9,20 €  
(repas compris)

Soir : 16h à 17h ..... 2 €

17h à 18h ..... 2 €

## JOURNÉE A LA FERME

24 juin 2022

Quand nous sommes allés à la contrée des minis, on a fait deux groupes : un groupe jardinage et un groupe qui visite la ferme. On a porté les lapins et on les a brossés. On est allé voir les alpagas. Puis on est allé voir un bouc qui s'appelle Sam.

Le groupe jardinage a fait un quiz puis il est allé voir les potirons, les fraises,... et a fait du jardinage. Les deux groupes se sont ensuite réunis pour manger, on a échangé les groupes et on a aussi vu les abeilles. Avant de partir, nous avons reçu un pot de miel.

**Thomas, Killyan, Alexia**



## KERMESSE & FÊTE DE L'ÉCOLE

1<sup>er</sup> juillet 2022

Nous avons adoré la kermesse. Il y avait un chamboule tout et aussi un jeu où il fallait lancer des anneaux et une pêche aux canards. C'était trop cool ! Il y avait un atelier gaufres (MIAM !) et aussi un parcours avec des planches à roulettes.

A la fête de l'école, on a adoré le repas. On a beaucoup joué avec les pistolets à eau et à cachecache. Il y avait une super tombola. La maîtresse et Sarah étaient trop gentilles. Merci à l'association !

**Gabin, Ewen et Tyméo**



# QUE S'EST-IL PASSÉ À L'ÉCOLE DURANT L'ANNÉE ?

## LAISSONS LES ÉLÈVES NOUS RACONTER...



### **INTERVENTION DE STEPHANE, INFIRMIER SCOLAIRE**

10 juin 2022

Stéphane nous a dit qu'il fallait se brosser les dents 2 minutes matin et soir et nous a fait découvrir le volley assis : nous nous sommes échauffés puis nous avons fait des passes. Il nous a aussi fait écouter une musique.

*Elyott, Elio et Logan*



### **SORTIE À METZ**

17 juin 2022

On a visité la ville de Metz et on a mangé un casse-croûte (c'était trop bon!). Léa a bien aimé l'aire de jeux et la promenade. Julia et Aglaé ont adoré le trajet en bus (Aglaé était contente d'être à côté de Sarah) alors que Léa a failli vomir et Sarah n'était pas très bien non plus...

*Aglaé, Julia, Léa*



# Marche Gourmande

Le 7 août dernier, la 18<sup>ème</sup> Marche Gourmande a bien eu lieu !

Grâce à la mobilisation des irréductibles bénévoles présents depuis la première heure. Ils ont su intégrer dans leurs équipes les novices, avides de participer à l'aventure, et prenant très à cœur leur nouveau rôle.

C'est au total, pas moins de 115 personnes qui se sont affairées avec enthousiasme, joie et bonne humeur, pour mener à bien cette journée exceptionnelle et accueillir plus d'un millier de personnes. Ils l'ont fait d'une main de maître, ce fut une réussite sur tous les points.

Le parcours était un classique des premières balades, permettant aux marcheurs de découvrir notre beau village et ses lieux essentiels : la fontaine du Fleckfelse, le rocher des siamois, la prairie du Milleseck avec sa magnifique vue sur la vallée de la Zorn, la place du village et bien entendu le Tivoli, où une bonne partie des randonneurs ont terminé cette soirée estivale, le service ayant été assuré par le football club.

Cette année encore, alors que ce n'était pas gagné d'avance, nous avons relevé le défi, et au vu des résultats, nous pouvons être fiers de nous.

Je voudrais profiter de ces quelques lignes, pour vivement remercier les piliers de cette organisation. Je n'en citerai que deux : Frédéric Alvarez et Régis Litscher, mais en font partie le maire, les adjoints, les chefs de stands et bien-sûr notre chef cuisinier Nicolas Reibel.

Grand merci à tous les bénévoles, les anciens bien-entendu, mais particulièrement les nouveaux venus qui ont insufflé un nouvel élan à notre organisation.

**NOUS COMPTONS SUR VOUS TOUS LE 6 AOÛT 2023.**

Un proverbe chinois dit que « Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or. »

**VIVE LA MARCHÉ GOURMANDE !**

Florence Alvarez







# 18<sup>e</sup> Marche Gourmande

7 Août 2022